

## Séance du 12 Mai 1935

L'an mil neuf cent trente-cinq, le douze Mai, à 10 heures les membres du conseil Municipal de la commune de Montrejeau, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 5 Mai 1935, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 Avril 1884.

Étaient présents, M. M. les Conseillers Municipaux :

- |                        |                          |
|------------------------|--------------------------|
| 1 Bouché Philippe      | 12 Labayle Pierre        |
| 2 de Lassus Roger      | 13 Girandon Charles      |
| 3 Seilhan François     | 14 Ladoire Jean Baptiste |
| 4 Birabent Louis       | 15 Gueysseigneur Edouard |
| 5 Marrebot Blaise      | 16 Norbessan Jean        |
| 6 Carrieu Hidore       | 17 Aguerre Cyprien       |
| 7 Barone Basile        | 18 Boudoumet François    |
| 8 Castet Achille       | 19 Eychemme Baptiste     |
| 9 Blanchard Jean Marie | 20 Suberbicelle Augustin |
| 10 Guard Louis         | 21 Vallet Henri          |
| 11 Beyrat Henri        |                          |

La séance est ouverte sous la présidence de M. Roger de Lassus Maire qui, après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer M. M. Bouché Philippe, de Lassus Roger, Seilhan François, Birabent Louis, Marrebot Blaise, Carrieu Hidore, Barone Basile, Castet Achille, Labayle Pierre, Blanchard Jean Marie, Guard Louis, Beyrat Henri, Girandon Charles, Ladoire Jean-Baptiste, Gueysseigneur Edouard, Norbessan Jean, Aguerre Cyprien, Boudoumet François, Eychemme Baptiste, Vallet Henri, dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

M. Augustin Suberbicelle, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Boudoumet François.

Élection du Maire  
Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles 76 et 77 et 80 de la loi du 5 Avril 1884, a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret, et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	21
à déduire : bulletins blancs	<u>1</u>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11

Il obtenu, M. Roger de Lassus vingt voix

M. Roger de Lassus ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

### Election du premier Adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Roger de Lassus élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

Premier tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	21
à déduire : bulletins blancs	<u>1</u>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11

Il obtenu : M. Bouché Philippe, vingt voix

M. Bouché Philippe, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

### Election du second Adjoint

Il a été procédé dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	21
à déduire : bulletins blancs	<u>1</u>

